● ● ● ● ● ● Le projet pédagogique ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● Fonctionnement ● ● ● informant et en En favorisant la convivialité avec les familles Permettre à l'enfant Favoriser la d'expérimenter PEDT participation et d'éveiller sa 1 – Ouverture culturelle des familles les familles curiosité et mixité sociale dans la vie de 2 – Vivre ensemble l'ACM 3 – Co-éducation Sensibiliser les enfants à la citoyenneté et à En permettant à la solidarité d'exprimer ses choix, ses besoins En permettant à et ses envies d'apprendre à En favorisant et s'organiser au son autonomie sein du groupe

> Equipe d'animation

Les temps périscolaires et extrascolaires sont encadrés par du personnel qualifié qui met en place sur les différents temps d'animations, des activités éducatives et de loisirs adaptées aux envies et besoins de chaque enfant dans le cadre du projet pédagogique.

> Accueil périscolaire

L'accueil est assuré de 7h à 8h50 et le soir de 16h30 à 19h. Le goûter est fourni. L'équipe d'animation invite les enfants à participer à différents pôles d'activités en autonomie.

> Mercredis

Les enfants peuvent être inscrits à la demi-journée avec ou sans repas.

Le goûter est fourni.

Accueil matin: 7h00-9h00 Accueil de loisirs: 9h00-12h00 Pause méridienne: 12h-13h30 Accueil de loisirs: 13h30-17h Accueil soir: 17h-19h.

> Petites et Grandes vacances

Pour les petites vacances, les enfants peuvent être inscrits à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Le goûter est fourni.

Pour les grandes vacances, les enfants sont inscrits à la journée afin de leur permettre de s'intégrer au mieux aux différents projets élaborés par l'équipe d'animation. Le temps du repas (voir tarif au dos) et du goûter sont compris.

Accueil matin: 7h30-9h Accueil de loisirs : 9h-12h Pause méridienne: 12h-13h30 Accueil de loisirs : 13h30-17h Accueil soir: 17h-18h30

> Fermeture annuelle

L'accueil de loisirs est fermé à Noël et 4 semaines au mois d'août.





ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Les temps périscolaires sont ouverts aux enfants scolarisés sur la commune de Beaulieu-sur-Oudon.

L'accueil de loisirs est accessible aux enfants scolarisés sur la commune de Beaulieu-sur-Oudon ou sur les communes voisines.

Les inscriptions se font uniquement sur le portail famille au plus tard 2 semaines avant pour la restauration, les mercredis et les vacances scolaires. Pour l'accueil périscolaire, l'inscription peut se faire 24h avant.

Les documents à fournir

Il est obligatoire de fournir un dossier complet et de renseigner les informations sur le portail famille. Dans le cas contraire l'inscription peut être refusée.

- Copie du carnet de vaccinations de l'enfant
- En cas de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), le dossier signé par le médecin
- attestation CAF ou MSA datant de moins de 3 mois
- RIB
- attestation d'assurance extrascolaire en cours de validité
- copie du jugement pour les enfants concernés
- autorisation parentale pour le maquillage et les photos
- autorisation parentale pour partir seul(e)

Portail Famille

https://portail.berger-levrault.fr/ MairieBeaulieuSurOudon53320/accueil

Pour obtenir vos codes d'accès, adressez-vous à la mairie.

Périscolaire	QF < 1000	QF > 1000
Accueil matin	0.95 €	1€
Accueil soir	0.95 €	1€
Goûter fourni	Gratuit	Gratuit
Pause méridienne	3.52€	3.54€
Accueil de loisirs	QF < 1000	QF > 1000
Accueil matin	0.40 €	0.80€
Accueil soir	0.40 €	0.80€
Journée (hors repas)	4€	5€
½ Journée	2€	3€
Pause méridienne	3.52€	3.54€
Goûter fourni	Gratuit	Gratuit

Venir nous voir

Salle des fêtes - 53320 Beaulieu-sur-Oudon

Nous écrire

service.enfance.beaulieusoudon@gmail.com S'informer et connaître le planning des activités http://beaulieu-sur-oudon.fr/











Périscolaire, mercredis & vacances scolaires de 3 à 11 ans

> 02 43 26 32 51 06 33 89 92 64